

Chômage dans l'industrie minière

● (1742)

[Traduction]

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Au cours du présent débat, monsieur l'Orateur, j'ai tout d'abord écouté le ministre des Finances (M. Chrétien) nous exposer la seule solution que le gouvernement ait trouvée au problème des mises à pied, tout particulièrement dans l'industrie des mines, alors que ce problème assaille de fait tout le secteur des ressources. Cette solution, le député de York-Centre (M. Kaplan) l'a exposée à son tour. Elle fait appel au travail partagé.

Monsieur l'Orateur, il est manifeste que les ministres de ce gouvernement ne se parlent même pas, et qu'ils traitent leurs secrétaires parlementaires tout comme ils traitent les députés d'arrière-ban qui prennent place derrière eux. Ils savent pourtant très bien que l'idée du travail partagé a été immédiatement écartée après avoir été proposée à l'INCO et à la Falconbridge par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen). Le gouvernement proposait que l'INCO et la Falconbridge adoptent l'idée du travail partagé relativement aux mises à pied survenues à Sudbury, à Port Colborne et à Thompson, mais il a renoncé immédiatement à cette idée. En fait, l'INCO et la Falconbridge ont déclaré tout net au ministre que les personnes ainsi mises à pied pourraient bien le rester plus d'un an, et qu'ils ignoraient même si, après un an, elles seraient jamais réembauchées.

Le député de York-Centre a parlé également du partage du travail comme d'une solution au chômage. J'attends qu'il partage le sien avec un mineur en chômage. Peut-être que si nous avions suffisamment de députés libéraux qui partageaient leurs fonctions avec des mineurs, nous finirions par avoir des politiques qui se tiennent, dans le domaine minier.

J'ai eu une matinée exceptionnelle, monsieur l'Orateur. Premièrement, j'ai pris la parole au congrès annuel du Syndicat canadien des travailleurs du papier à Toronto. Plusieurs délégués du Québec, des provinces de l'Atlantique, de la côte ouest et de l'Ontario y assistaient. Plus tard, j'ai eu une autre réunion passablement importante. J'ai rencontré le président de la Falconbridge Nickel Mines, M. Marsh Cooper, à propos du sort qui est fait aux employés de la Falconbridge dans la région de Sudbury.

Dans l'avion pour Ottawa cet après-midi, monsieur l'Orateur, je réfléchissais à l'industrie minière au Canada, et ce qui me vint immédiatement à l'esprit, ce fut un discours que je croyais avoir déjà lu quelque part, d'un certain M. Henry S. Wingate, ancien président de la société International Nickel du Canada. Ce discours remonte au 18 février 1971, et j'aimerais en lire quelques passages à la Chambre, car il s'agit d'un discours très révélateur. Voici donc ce qu'il disait notamment:

«Le grand public et les dirigeants gouvernementaux en particulier devraient mieux comprendre le pouvoir peu commun de l'industrie minière de créer de la richesse dans l'économie, de transformer littéralement ce qui n'était que roc ou boue en un métal précieux et, ce faisant, de créer des emplois et un grand nombre d'industries auxiliaires.»

En d'autres termes, Dieu créa l'INCO qui, à son tour, créa le nickel à Sudbury et à Thompson.

Avant d'aller plus au nord, dans la ceinture de nickel, en 1962, j'étais du grand nombre de Canadiens qui avaient toujours pris pour acquis les ressources naturelles du Canada. Je n'avais jamais aimé tout ce que comportait l'exploitation de ces ressources, surtout celles qu'on qualifiait de non renouvelables. Ce n'est qu'après avoir vécu dans la ceinture de nickel et

[M. Dupont.]

avoir vu et écouté les mineurs à l'œuvre que j'ai saisi la nature de l'industrie minière.

Habitant le bassin minier de Sudbury tout près de l'endroit où se croisent deux grandes voies ferrées, l'une allant d'est en ouest, l'autre du nord au sud, nous étions toujours au courant de la circulation nord-sud. Je voyais passer des trains qui transportaient du minerai de fer et des boulettes de nickel et de cuivre vers le sud et d'autres trains roulant sur les mêmes voies qui rapportaient vers le nord des produits finis destinés à être vendus aux habitants de nos localités septentrionales. Ces images me revenaient lorsque je songeais à nos ressources non renouvelables.

● (1752)

L'un des faits que nous ne devons pas perdre de vue est que l'extraction de produits miniers est une entreprise de capitaux. C'est la première conclusion à laquelle je suis parvenu après avoir vérifié moi-même ce genre d'exploitation dans la région du nickel. Effectivement, après m'être renseigné auprès de Statistique Canada, j'ai découvert que pour créer un seul emploi dans le secteur de l'extraction minière ou sortir ce minerai des entrailles de la terre, il en coûte quelque 200 millions de dollars. Voilà ce qu'il en coûte, je dis bien, pour y créer un seul emploi.

D'un autre côté, pour créer un emploi dans le secteur manufacturier ou secondaire de l'industrie minière, il en coûte quelque \$40,000. On peut ainsi parvenir rapidement à la conclusion que lorsque ces ressources sont extraites, et je l'ai déjà dit à maintes reprises devant la Chambre par le passé, on prépare ainsi la création d'autres sources de richesses non seulement pour la population canadienne actuelle mais pour les générations à venir.

En d'autres termes, si nous voulons tirer profit de ces ressources non renouvelables, nous devons contrôler les capitaux produits par la vente de ces ressources et nous assurer qu'ils soient réinvestis pour créer une infrastructure qui permettra d'établir des industries secondaires de transformation adaptées au secteur primaire. Je me suis moi-même demandé si c'est bien ce que nous faisons dans la région de Sudbury.

Je suis né et j'ai été élevé dans un pays du Tiers monde et j'ai vu l'Alcan exploiter les ressources de bauxite de la Guyane. Elle chargeait ensuite cette bauxite sur des navires pour l'expédier à Arvida, sur le Saint-Laurent, où elle était transformée en aluminium. J'ai vécu tout cela, mais plus tard, après être venu dans l'un des pays les plus avancés du monde, dont je suis très fier de faire partie, voilà qu'en 1977, je découvre à ma grande surprise l'existence d'un phénomène qui durait d'ailleurs depuis quelque 50 ans, à savoir que Falconbridge Nickel continue d'expédier par bateau des barres de nickel à moitié traitées de Montréal jusqu'en Norvège où elle possède une raffinerie qui transforme ce métal en un produit fini ensuite revendu au Canada, sans doute.

Je ne comprends pas comment un gouvernement progressiste qui possède une politique quelconque dans le domaine des richesses minières non renouvelables du Canada a pu tolérer pareille situation. De fait, cela m'a étonné d'entendre le ministre des Finances dire au chef de mon parti, le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) il y a quelques instants qu'il pensait comme nous que le Canada avait besoin d'une stratégie industrielle. Mais qui donc forme le gouvernement depuis 18 ans? De fait, quel parti a été au pouvoir pendant 40 ans ou